

LES NEWS DES ÉPIS



BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2019



CRAVANT

LE MOT DU MAIRE



En mon nom et au nom du conseil municipal, je vous souhaite tous mes meilleurs vœux pour l'année 2019. Que cette année vous apporte tout ce que vous souhaitez, bonheur et santé. Tous mes vœux à nos employés communaux et à toutes nos associations qui maintiennent un tissu social dans notre commune.

Un grand merci à nos artisans et commerçants et aussi à nos sapeurs-pompiers toujours disponibles au secours de la population. J'ai une pensée plus particulière pour les Cravantaises et Cravantais qui nous ont quittés, ainsi qu'à leur famille.

L'année 2018 a été l'occasion de réaliser différents travaux comme la mise aux normes du château d'eau ou la garderie des Marronniers. D'autres sont engagés et seront terminés en 2019. Je peux citer, par exemple, le remplacement des lampadaires sur l'ensemble de la commune. Vous trouverez tous les détails dans cette lettre. Nous allons faire notre possible pour continuer sur cette lancée, pour améliorer votre cadre de vie et nos services, tout en faisant attention aux finances.

Pour terminer, je vous renouvelle tous mes vœux de bonne et heureuse année et surtout une bonne santé. Je reste, ainsi que tout le conseil municipal, à l'écoute de vos suggestions.

Bien cordialement

Votre Maire, Serge Villoteau

Édition : Ville de Cravant
48 rue Nationale
45190 Cravant
Tél. 02 38 44 52 89
Courriel : mairie.cravant@orange.fr
Site : www.cravant-loiret.fr
Directeur de publication : Serge Villoteau
Réalisation graphique : Sacha Desbourdes
Impression : Corbet

Le Mot du Maire

Finances Communales

Au fil des travaux - Commissions

Informations générales

Agenda - État civil - Évènements

Associations

Infos pratiques

Collecte déchets volontaires

Route de Cernay (à côté du stade de foot), vous pourrez déposer : verre, journaux-revues-magazines, et textile-linge-chaussures dans les conteneurs prévus à cet effet. Merci de respecter les consignes de tri et de laisser les lieux propres, comme vous l'avez trouvé.

Tout dépôt sauvage conduira à un dépôt de plainte et à une amende.

Les objets encombrants ou autres sont à déposer à la déchetterie de Villorceau.

Déchetterie de Villorceau

Tel: 06 08 86 19 59 ou allez sur <http://smirtom-beaugency.fr/>

Lundi : 10h00 à 11h50 14h00 à 16h50 (du 01/10 au 31/03)
 9h30 à 11h50 13h30 à 17h50 (du 01/04 au 30/09)

Mardi, Mercredi, Samedi :
 9h30 à 11h50 14h00 à 16h50 (du 01/10 au 31/03)
 9h00 à 11h50 13h30 à 17h50 (du 01/04 au 30/09)

Jeudi : 9h30 à 11h50 (du 01/10 au 31/03)
 9h00 à 11h50 (du 01/04 au 30/09)

Vendredi : 14h00 à 16h50 (du 01/11 au 31/03)
 13h30 à 17h50 (du 01/04 au 30/09)

Carte d'identité

Depuis Mars 2017, les demandes de carte d'identité ne sont plus gérées par la Mairie. Les Mairies habilitées au renouvellement ou à la création d'une carte d'identité, sont pour notre commune : Beaugency, Meung-sur-Loire et Mer. Pour plus d'informations rendez-vous sur :

www.interieur.gouv.fr ou www.diplomatie.gouv.fr

Carte grise

Depuis le 6 novembre 2017, l'ensemble des démarches effectuées auparavant en préfectures et sous-préfectures sont à réaliser sur internet: <https://immatriculation.ants.gouv.fr>. Pour les personnes non équipées, non connectées ou peu habituées à l'usage d'un ordinateur, le ministère de l'Intérieur met à leur disposition des points d'accueil numériques. Ces points d'accueils sont accessibles dans toutes les préfectures et sous-préfectures :

<https://demarches.interieur.gouv.fr/points-numeriques.html>

Des médiateurs placés sur ces points numériques pourront guider les usagers dans la réalisation de leurs démarches.

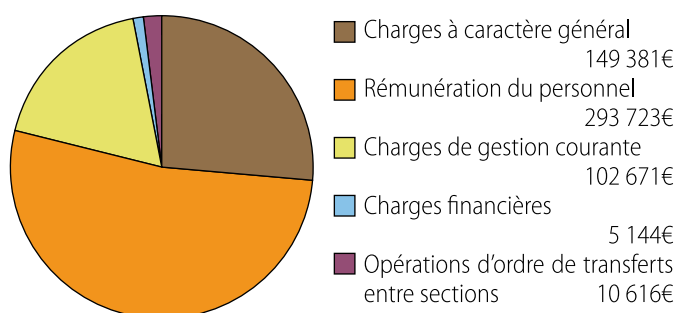
Les usagers pourront également, pour l'ensemble de leurs démarches administratives, se tourner vers les maisons de service au public disponibles sur l'ensemble du territoire.

Finances communales

Comptes administratif 2018

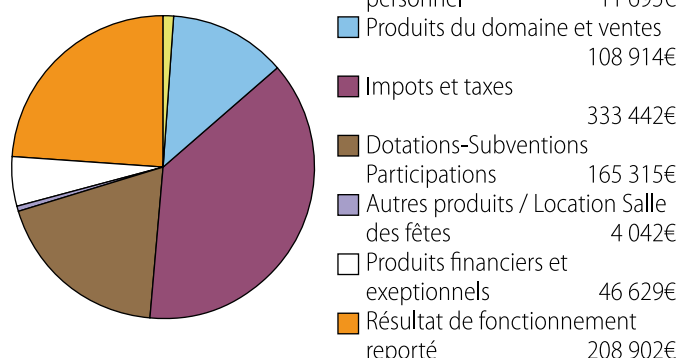
Dépenses de fonctionnement

561 535€



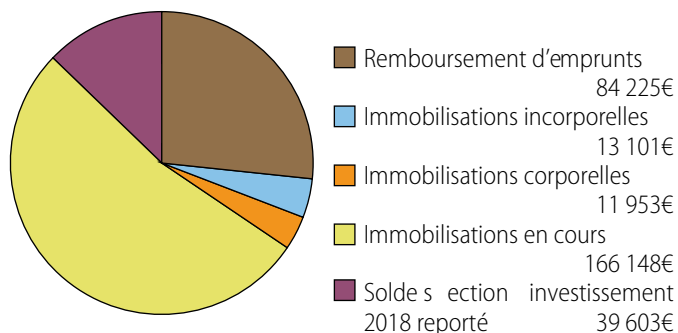
Recettes de fonctionnement

878 939€



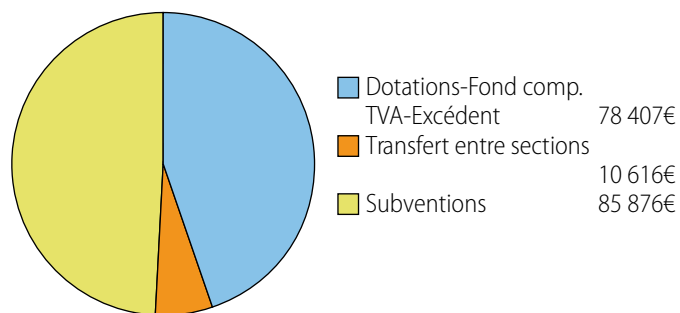
Dépenses d'investissement

315 030€



Recettes d'investissement

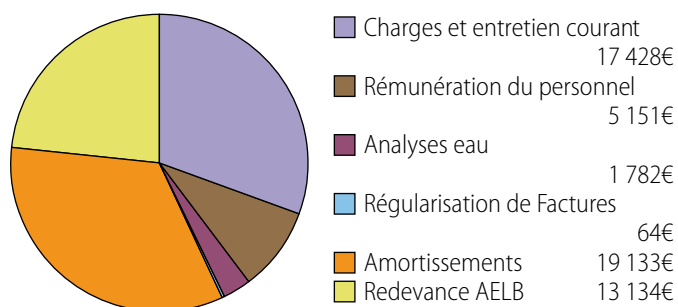
174 899€



Services eau et assainissement

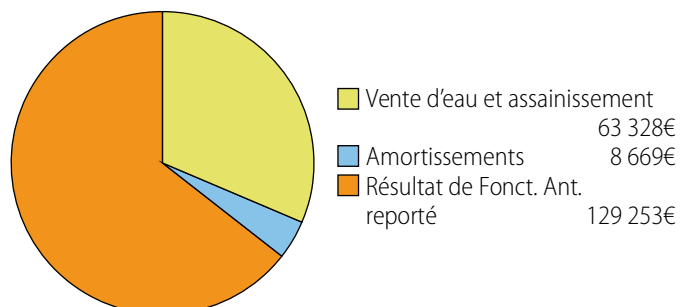
Dépenses de fonctionnement

56 692€



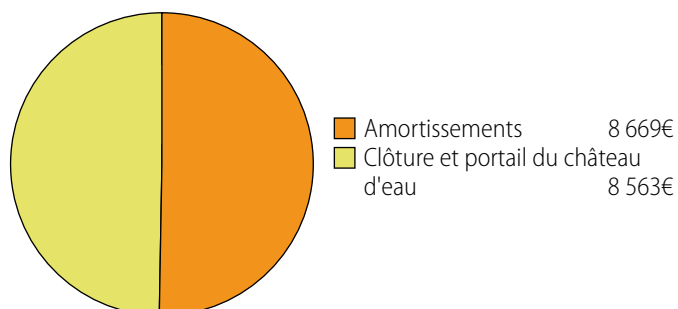
Recettes de fonctionnement

201 250€



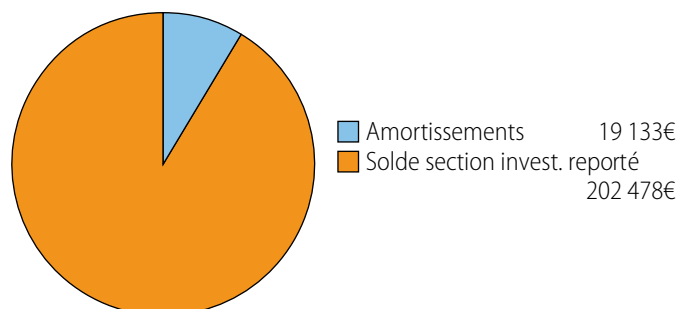
Dépenses d'investissement

17 232€



Recettes d'investissement

221 611€



Au fil des travaux



L'année 2018 a été une année importante dans l'achèvement, la réalisation et la projection de travaux. Elle a débutée avec la réouverture de la garderie des Marronniers le 8 janvier 2018. Cette dernière a fait l'objet d'une rénovation complète sur 2017 pour pouvoir accueillir à nouveau les enfants de la commune scolarisés sur Cravant ou Villorceau. Les murs, le sol et les fenêtres ont été changés. Son accessibilité est désormais possible aux personnes à mobilité réduite : un interphone a été installé au niveau de la porte extérieure sur la place des Marronniers, ainsi qu'une rampe au niveau de la porte de la garderie. Son inauguration aura lieu très prochainement.



chez des administrés suite à des dysfonctionnements. De même, la pièce permettant l'accueil du public et l'entrée de la Mairie ont été totalement rénovées: la moquette qui se décollait a été remplacée par un parquet et les murs repeints. Deux fenêtres ont également été changées. L'entrée de la salle

des fêtes a également été rénovée : les portes, les piliers et les fenêtres ont été repeints. L'intégralité des lampadaires de la commune, le bourg et les hameaux, a été remplacé afin de limiter la facture énergétique. Ces nouvelles lampes, à led, sont moins consommatrices d'énergie. Les endroits où il manque des lampadaires ont été répertoriés. Ces points noirs

seront réglés au cours de l'année 2019.

L'année 2018 a vu également la mise en conformité du château d'eau (intérieur et extérieur) afin de respecter la réglementation et dans le cadre du plan Vigipirate. Dans

ce contexte, pour sécuriser l'accès au puits, une clôture a été posée tout autour du site et le portail a été changé. De même, l'enrobé existant a été décapé et remplacé par de la terre végétale qui a été étalée à l'intérieur de son enceinte. A l'intérieur du château d'eau, les travaux concernent le changement des garde-corps et de la passerelle d'accès qui n'étaient plus en état et aux normes.



Au niveau des autres travaux de l'année 2018, nous pouvons mentionner le changement de certains compteurs d'eau

Nous avons de nombreuses idées pour 2019. Le premier projet concerne un city-park. Il s'agit d'une structure sportive extérieure qui sera composée de deux pistes d'athlétisme, de buts de handball et de paniers de basket. Elle sera localisée sur l'ancien terrain de tennis et sera par conséquent facilement accessible aux enfants de l'école. Le second projet concerne la voirie. La communauté de commune a repris cette compétence. Par conséquent, nous nous concerterons avec elle pour déterminer ce qu'il est possible d'envisager sur la route de Rilly. Les accotements de cette dernière se dégradent de plus en plus. Nous examinerons également les aménagements à mettre en place pour limiter la vitesse dans le bourg et dans les hameaux. Le troisième projet concerne l'accès des bâtiments municipaux aux personnes à mobilité réduite (Mairie, salle des Loisirs, salle des fêtes...). Pour l'instant, seule la garderie est accessible. Les derniers projets sont relatifs à des rénovations : la salle des fêtes et la salle du conseil de la Mairie. La place des Marronniers fera également l'objet d'une étude pour définir les améliorations envisageables afin de sécuriser les enfants qui attendent les différents bus pour le collège ou le lycée et mieux définir les zones de stationnement.

Infos commissions

WEB

Le site internet de votre commune est accessible depuis la rentrée de septembre sur www.cravant-loiret.fr. Celui-ci va vous permettre d'être informé des événements, des différentes procédures et des démarches administratives. Mais aussi et surtout il dispose de nombreuses rubriques vous permettant de « bien vivre à Cravant ». Bonne navigation.

SIIS (Syndicat Intercommunales Scolaire)

De nouveaux équipements, relevant du Comité Syndical pour les écoles ont été renouvelés. A l'école élémentaire, les tables et les chaises ont été changées pour une classe de CP/CE1. Le remplacement du mobilier pour la seconde classe de CP/CE1 est à l'étude pour l'année scolaire prochaine.

Informations générales

Le prochain recensement de la commune aura lieu de Janvier à Février 2020. Nous faisons appel aux bonnes volontés

RECENSEMENT

Le recensement de la population permet de connaître la diversité et l'évolution de la population de la France.

Le millésime 2015 est sorti !

Après la diffusion des populations légales en décembre 2017, c'est au tour des résultats détaillés du recensement, millésime 2015, d'être disponibles sur insee.fr.

Des données accessibles gratuitement

Elles sont accompagnées d'une documentation qui présente le fonctionnement du recensement, la méthodologie utilisée, les principes de diffusion, les concepts utilisés et les types de données disponibles ainsi que des conseils pour les utiliser.

Que peut-on trouver ?

L'Insee fournit ainsi des statistiques sur les habitants et les logements, leur nombre et leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail, etc...

Pour plus d'information concernant notre commune :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-45116>

DÉMENTI RELATIF À L'ARTICLE SUR LE REMEMBREMENT DE LA REPUBLIQUE DU CENTRE

Le conseil municipal de la commune de Cravant tient à démentir l'article paru dans les colonnes de la République du Centre en date du 14 novembre 2018 ayant pour titre : « Le remembrement abandonné ».

En effet, le conseil municipal est cité à tort sur la décision prise d'abandonner le remembrement sur la commune.

Ce sont les membres de la commission communale d'aménagement foncier de Cravant conjointement avec la Direction de l'Aménagement et du Patrimoine (département du Loiret) qui en raison de l'absence du *quorum* des propriétaires ont été obligés de déclarer que l'opération de remembrement ne pourrait pas être ordonnée.

Pour en savoir plus www.cravant-loiret.fr

Depuis plusieurs mois, nous déplorons plusieurs actes de vandalismes, des vols et des dégradations dans notre commune. Les locaux du terrain de foot ont été saccagés. Des bouteilles en verre sont jetées dans les champs et les jardins des administrés. Des vitesses excessives dans le bourg et les hameaux sont constatées. Le séquoia de la mairie en a également fait les frais puisqu'un produit dangereux a été déversé à son pied... Cela ne peut plus durer.

Fermez bien vos portes. Surveillez tout ce qui se passe et signalez en mairie et aux *gendarmes* toutes situations anormales.

Pour porter plainte : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R19620>

SAPEURS-POMPIERS

Nous sommes intervenus 29 fois en 2018 pour :

- des secours à la personne (SAP),
- des accidents de la route (AVP),
- des divers (feux électriques, inondations).

Ces interventions ont eu lieu principalement sur la commune de Cravant. Ils nous arrivent aussi parfois d'intervenir sur Villorceau, Messas et Beaugency.

Après le déménagement de trois sapeurs et un départ en retraite, l'effectif n'est plus que de trois !!!! Nous lançons un **SOS** car l'effectif minimum pour conserver un centre dans une commune est de quatre.

C'est pourquoi nous lançons un appel pour que vous veniez nous rejoindre.

Contactez-nous !!!!

Vous êtes habitant sur la commune ou limitrophe, vous venez de vous installer, vous êtes sapeur-pompier dans un autre centre, pourquoi ne pas faire une double appartenance ? Vous avez déjà exercé la fonction, reprenez du service et venez nous rejoindre.

Vous ne connaissez pas encore, informez-vous auprès de :

- **Jean-Marc POUSSET** chef de centre,
- **Frédéric BESNARD** président de l'amicale,
- **Lionel CHARDIN** secrétaire de l'amicale.

Les formations que nous effectuons nous permettent de faire les premiers gestes au quotidien dans nos propres foyers.

De plus, Secourir les personnes ou les biens est une action enrichissante.

Nous voulons remercier la Municipalité qui nous a accompagné lors des différentes cérémonies (14 juillet, sainte barbe communale et cantonale) et qui nous met aussi les bâtiments communaux à disposition pour les manœuvres ainsi que vous tous Cravantaises et Cravantais.

L'amicale et l'ensemble du personnel tiens à vous remercier pour le chaleureux accueil que vous nous réservez ainsi que pour votre générosité, lors de notre traditionnel passage de fin d'année pour les calendriers.

Nous vous souhaitons à tous de passer une très bonne année 2019.



Agenda 2018

JANVIER

Samedi 19 : Assemblée générale du club des aînés.

Samedi 26 : Assemblée générale de la société musicale de Cravant-Villorceau.

FEVRIER

Samedi 09 : Assemblée générale des anciens combattants.

MARS

Samedi 2 : Comptage des perdrix.

Samedi 16 : Carnaval à 15h à Cravant.

Samedi 23 : Concert de la société musicale de Cravant-Villorceau avec l'harmonie de St Vincent d'Orléans.

AVRIL

Dimanche 7 : Repas des anciens offert par la commune.

Samedi 27 : Extrait de la comédie musicale GREASE avec la chorale SING, par la société musicale de Cravant-Villorceau.

MAI

Mercredi 1 : Fête du travail.

Mercredi 8 : Cérémonie Commémorative.

JUIN

Vendredi 14 : Fête des écoles & Kermesse à Villorceau.

Samedi 22 : Fête de la musique avec la Banda d'Autainville

État civil

NAISSANCES 2018

Nolhan CLOAREC, 22 Janvier

Hélyna VITON, 7 février

Abbie SAX, 10 février

Marius MARAQUIN GUILLOT, 30 mai

Ambre GUYON, 4 juillet

Rita DARANTIERE, 14 août

Marius DOUCET GOMBAULT, 20 août

Aron BISSON, 20 septembre

Emmy GOMEZ, 17 décembre

MARIAGE 2018

Arnaud FROMENT et Peggy BRIER, 7 juillet

DÉCÈS 2018

Joël FAUTREL, 20 février

Henri CAMUS, 6 mars

Liliane PELLEGRIN, 9 mars

Rosan MONTOUT, 30 avril

Maria MENUET née SANCHEZ, 15 mars

Robert JOSEPH, 7 juin

Daniel LAUBY, 4 juillet

Jean BIENVENU, conseiller municipal de Cravant, 23 août

Simone GASNIER veuve RABIER, 16 septembre

Jean HERPE, 12 septembre

Jean-Marc RIBY, 15 octobre

Christiane PAVIE née VERNOIS, 16 décembre

Jacqueline BELLETESTE née GUILLOT, 22 décembre



Évènements

• Samedi 24 **Novembre** 2018 a eu lieu la cérémonie de la Sainte Barbe-Sainte Cécile. Après l'office religieux accompagné par la fanfare de Cravant-Villorceau, Monsieur Alain GUÉDOU a été honoré de la médaille de la commune pour ses bons et loyaux services rendus durant ses 33 ans passés au sein de l'amicale des sapeurs-pompiers de Cravant. Ensuite, musiciens, sapeurs-pompiers et les membres du conseil municipal ont partagé un dîner à la salle des fêtes.



• Samedi 1 **Décembre** 2018, nous avons eu l'honneur d'accueillir les sapeurs-pompiers du Canton pour la Sainte Barbe Cantonale. Les Maires et représentants des communes, les gendarmes, Monsieur Marc GAUDET *Président du Conseil départemental du Loiret*, Madame Stéphanie RIST *Députée du Loiret* et le Lieutenant-Colonel Pierre GAMEL du SDIIS étaient présents pour remettre des promotions de grades et des médailles aux sapeurs-pompiers.

Pour ne pas voir disparaître le centre de secours de notre commune, nous invitons toutes les personnes volontaires à se manifester auprès des Sapeurs-Pompiers ou de la Mairie.

Associations

VIVRE L'ÉCOLE

Après sa traditionnelle vente de sapins de Noël, l'association **VIVRE L'ÉCOLE** aura le plaisir d'organiser le **carnaval** des enfants, ainsi que la **kermesse** de fin d'année et la **boum** (pour les élèves des classes de Grande Section au CM2).

Nous savons combien ces événements sont très attendus par vos enfants. Nous vous invitons donc à venir nous rejoindre à l'association. Vous pourrez ainsi profiter de tous ces beaux moments.

Par ailleurs, nous sommes très heureux de vous annoncer que, cette année, l'association a décidé :

- de participer au financement de la sortie prévue à Ingrannes pour les enfants de moyenne et grande section de la maternelle de Villorceau,

- et d'offrir une table de ping pong aux enfants de l'école élémentaire de Cravant. Elle sera très prochainement installée dans la cour de l'école.

Prochain rendez-vous le Samedi 16 mars 2019 à Cravant à 15h pour le **Carnaval**. De belles surprises attendent vos enfants... Préparez vos appareils photos et venez nombreux, petits et grands, tous déguisés, pour rencontrer des mascottes bien connues de nos enfants ainsi que notre féroce dinosaure, avant qu'il ne parte en fumée !

Et n'oubliez pas de nous suivre sur facebook.

Erika FREMION, Présidente



SPORTS & LOISIRS DE CRAVANT

Notre association compte 70 adhérent(e)s répartis dans trois sections : le Tennis de table, la Gymnastique et la Zumba.

Section Tennis de Table :

Nos joueurs et joueuses ont participé aux compétitions FFTT (Fédération de Tennis de Table) que ce soit en catégorie «Jeunes» ainsi qu'en «Adultes».

Les équipes engagées se sont bien comportées, avec à la clé une troisième place pour notre équipe «Loisirs» au mois de juin. Les jeunes inscrits en compétition individuelle ont bien tenu leur place.

En cette fin d'année 2018 l'équipe engagée en Départementale FFTT finit première de sa poule et accède à la cinquième division.

Un éducateur spécialisé dans le «Ping» s'est occupé des jeunes joueurs jusqu'en juin. Pour la saison en cours nous n'avons pas renouvelé le contrat de ce dernier pour des raisons budgétaires et d'effectif.



Section Gymnastique :

Notre section Gymnastique se porte bien avec une petite hausse de l'effectif pour la saison 2018-2019. Les cours sont toujours dispensés par Mélanie MARTINEZ. Comme tous les ans, un repas est venu clôturer la saison 2017/2018.

Section Zumba :

Cette nouvelle section fonctionne très bien que ce soit au niveau ambiance que du point de vue du nombre. Les cours sont dispensés par Nathalie SOUBIELLE.



Nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne année 2019.

Vous pouvez nous rejoindre pour la Gym, la Zumba ou le Ping, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir parmi nous.

Les entraînements de Tennis de Table se déroulent le lundi à partir de 19h30, et le vendredi de 20h à 22h à la salle des fêtes de Cravant.

La Gymnastique, le jeudi soir de 20h30 à 21h30, toujours à la salle des fêtes et la Zumba, le mercredi soir de 20h45 à 21h30 également à la salle des fêtes.

RENSEIGNEMENTS : Stéphane ROULLIER 02 38 44 61 83 – 06 71 22 65 98

René LAMBERT 06 83 04 70 45

UN MOMENT D'EXCEPTION A L'ÉGLISE S^T MARTIN DE CRAVANT

L'Association « les Amis de l'Orgue de Cravant » a donné le samedi 6 Octobre, son premier concert dans le cadre du 3^e « Festival des orgues en pays Loire Beauce » avec Olivier SALANDINI à l'orgue et Patricia CHERTIER à la flûte traversière.

Le duo fut remarquable, captivant l'auditoire, faisant redécouvrir toutes les possibilités sonores de l'orgue et rendant ainsi ce moment exceptionnel.

L'Association « Les Amis de l'Orgue de Cravant » a été fondée le 16 avril 2018 dans le but de mettre l'orgue en valeur par des activités culturelles ou culturelles. Soyez nombreux à y adhérer de façon à ce que cet orgue Cavallé-Coll, classé aux Monuments Historiques, puisse perdurer dans le temps.

L'adhésion n'est soumise à aucune obligation.

Vous pouvez nous joindre au : 06 82 40 93 81

Mail : lesamisdelorguedecravant@gmail.com



La Présidente, Odile AMARY

DES ÉCHOS DE LA VIE PASTORALE

Appartenant au «Groupement Paroissial de Beaugency-Meung-sur-Loire», la Paroisse de Cravant est desservie par une équipe de prêtres qui se relaient pour assurer une messe par mois. Le prêtre René ROUSSEAU, coordonnateur, le Père Ernst JULIEN, ainsi que Le Père Joël RAVETON. Ils sont aidés dans leurs missions par deux diacres : Jacques MOMBAZET et Jean-Marie DUBERNET.

Horaires des messes :

Les messes ont lieu tous les premiers samedis de chaque mois à 18h30.

L'équipe paroissiale :

Comprend 5 personnes et se réunit 4 fois par an pour préparer les différentes étapes de l'année liturgique et répondre à la demande pastorale de la paroisse.

Le catéchisme :

Est proposé aux enfants de Cravant et de Villorceau le premier samedi matin de chaque mois. Responsable à contacter : Ofélia DE BARROS : 06 11 62 88 93

Le Renouveau :

Quinze personnes assurent la distribution du « Renouveau », magazine inter-paroissial distribué 4 fois par an, qui permet à travers ses différentes annonces et ses reportages de rester en lien avec les paroisses environnantes.

La feuille « Tous Frères » :

Renouvelée tous les 15 jours, elle indique, entre autres renseignements, tous les horaires de messes du secteur de Meung-Beaugency. Elle est affichée dans le tableau à gauche de la petite porte de l'église et à la disposition de tous dans le cylindre sous le tableau.

L'ouverture de l'église :

Pendant la semaine avant Pâques et avant Noël, ainsi que pendant les Journées du Patrimoine, des permanences sont organisées pour que l'église soit ouverte au public. Durant les mois de juillet et d'août, le grand portail est ouvert afin que les visiteurs puissent découvrir, derrière la grille, l'intérieur de l'église et en particulier le retable classé du 17^e siècle.

Contacts :

- Pour un baptême, un mariage ou des obsèques :

CIP (Centre Inter-Paroissial)

109, rue Abbé Pasty

45130 BAULE

Tél. 02 38 45 28 93

- Odile AMARY : 06 82 40 93 81

Daniel MAILLARD : 02 38 44 18 40



UNION DES PROPRIÉTAIRES ET CHASSEURS DE CRAVANT

L'effectif de l'association est de 85 chasseurs Sociétaires et Actionnaires plus une soixantaine de cartes à la journée.

La chasse aux lièvres a été satisfaisante, une assez bonne reproduction en faisans qui s'est bien implantée sur la commune (lâché de faisans, reproducteurs en décembre et en février et un agrainage régulier en hiver).

Malgré une interdiction de chasser, depuis 6 ans, la perdrix disparaît peu à peu.

14 renards ont été prélevés soit par piégeage ou lors de partie de chasse.

Date à retenir :

- 2 Mars 2019 : comptage perdrix

- 7 Juillet 2019 : réunion générale

La veille de l'ouverture distribution de cartes de Sociétaires et Actionnaires de 14 heures à 17 heures salle de loisirs.

Tous les samedis cartes d'invités de 14 heures à 15 heures.

Le président, Alain FLEURY

CLUB DU 3^e ÂGE DE CRAVANT

Nous invitons tous les nouveaux retraités à venir nous rejoindre. Nous vous proposons pour cette année 2019:

Le mardi 26 mars un spectacle de chants et de danses des Balkans.

Le jeudi 4 avril une journée à Briare pour la fête départementale de l'UNRPA.

En juin sortie d'une journée avec le club du bardon et en novembre participation aux journées « Simplon ».

En avril et octobre marches dans l'après-midi.

Les 28 juin et le 30 août pique-nique à talcy.

Nos activités tout au long de l'année sont :

Le jeudi les jeux de sociétés à la salle de loisirs.

Le mercredi tous les 15 jours ont lieu les travaux manuels dont les réalisations sont vendues au profit du téléthon

Jacqueline BELLIER



SOCIÉTÉ MUSICALE DE CRAVANT-VILLORCEAU

J'attire votre attention sur cette année 2019...

En effet notre association va fêter ses **140 ans** d'existence... **et ceci grâce à la passion et au bénévolat de toutes ces générations de musiciens, depuis 1879 !!!!**

Et pour que les futures générations puissent continuer à fêter notre musique, nous avons besoin du public... **de vous...** des habitants de nos deux communes afin que l'école de musique perdure, et donc la société musicale.

Nous avons décidé pour fêter cet anniversaire, de vous proposer tout au long de cette année 2019, diverses manifestations en rapport avec la musique et le chant sur les communes de Cravant et de Villorceau.

A ce jour, nous ne pouvons pas encore tout vous dévoiler car certaines invitations sont en cours de discussion, mais vous pouvez déjà noter :

- 23 mars : concert en commun avec l'harmonie de St Vincent d'Orléans

- 27 avril : extrait de la comédie musicale GREASE avec la chorale SING

- 22 juin : fête de la musique avec la Banda d' Autainville

... en espérant pouvoir vous proposer d'ici quelques semaines : Orchestre symphonique, GOSPEL, JAZZ, Orchestre d'harmonie.....

Comme vous pouvez le constater, de beaux moments musicaux en perspective pour animer nos deux villages.



Nos jeunes musiciens sont motivés par cette belle passion... et nous devons continuer à leur accorder ce privilège. C'est pourquoi, nous vous attendons nombreux pour venir assister à ces concerts... et garder ainsi un patrimoine que nos aînés ont construit !!!! Votre soutien, vos encouragements ainsi que vos applaudissements nous sont plus que jamais nécessaires

Vous pouvez vous rendre sur notre site internet pour y retrouver nos dates de manifestations ainsi que divers renseignements :

<http://cravant-musique.e-monsite.com/>

En attendant, nous avons effectué notre nouvelle rentrée musicale en septembre 2018, avec l'accueil de 3 nouvelles musiciennes et 1 nouveau musicien, issus de l'École de Musique : **Anna, Ludivine, Margot et Julien**

Nos répétitions ont toujours lieu le vendredi soir :

• 19h30 à 20h30 : **BATUCADA**

• 20h30 à 22h30 : **HARMONIE**

D'ailleurs, si vous jouez d'un instrument d'harmonie ou si vous avez envie de jouer de la percussion au sein de la BATUCADA, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons aux répétitions.

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement, les musiciennes et musiciens s'associent à moi pour vous souhaiter tous nos meilleurs vœux et une belle année musicale 2019.

Le Président, Thierry BELLETESTE